



Dépénalisation du droit des affaires : ce qu'il faut comprendre

Nicolas Sarkozy a récemment affirmé sa volonté de « dépenaliser » le droit des affaires, autrement dit, enlever les sanctions pénales (prison et amende) qui pèsent sur le monde des affaires en cas de violation de la loi.

La loi pénale, en France, c'est le procureur de la République qui la fait appliquer, c'est lui qui engage les poursuites contre les délinquants (en jogging ou en chemise...) ; il le fait au nom de l'État, au nom de la société. Le simple fait de vouloir dépenaliser le droit des affaires (au motif que les chefs d'entreprises ont peur de se lancer dans des aventures économiques à cause la loi pénale) est une pure application de l'idéologie libérale qui est celle du gouvernement. Le leit-motiv c'est l'intervention la moins importante de l'État dans le monde économique, pour que le marché fonctionne sans gêne.

Curieux... En effet, Monsieur Sarkozy et ses ministres s'évertuent à dire que la violence est partout, qu'il faut plus

de répression, toujours plus de répression à l'égard des « racailles » qu'il faudrait passer au « karcher ». On sait très bien que les « groupés » dont parle Nicolas Sarkozy sont ceux des banlieues et non ceux des quartiers d'affaires de la Défense. Alors, on peut s'interroger sur la cohérence de la politique du Président de la République qui, indubitablement, est à deux vitesses, l'une entretenant la peur et l'illusion que nos rues sont truffées de délinquants nuisibles à la société, et l'autre, les chemises cravates, à qui il faudrait laisser plus de liberté. Une interrogation est légitime : le petit Nicolas ne voudrait-il pas protéger ses amis (Lagardère, Bolloré... illustres capitaines d'industrie) au détriment des plus faibles, pour continuer à prôner toujours plus de répression pour enrayer la violence physique ? Mais la violence économique (délocalisation, plan social...) n'est-elle pas plus douloureuse pour les petits que nous sommes ?

■ Romain Neiller

Danse, danse, quand tu nous tiens...

Une classe de 4^e du collège Marcel-Pagnol a eu la chance (oui, oui ! la chance !) de vivre ses deux dernières séances de travail de danse avec le chorégraphe et danseur Thierry Niang, actuellement en résidence au théâtre des Salins.

Cette action est menée par la prof d'EPS, responsable de l'UNSS danse du collège, Flore Gilbert, en partenariat avec le théâtre des Salins. Lors de la seconde séance de danse, les collégiens se sont plutôt bien « amusés ».

Thierry Niang les guide pour leur apprendre à utiliser tout l'espace du gymnase et bouger leur corps librement sans se juger. Ça a eu l'air de plaire... Richard, Laura, Valentin, Mathieu ou Maxime livrent leurs impressions à chaud : « J'ai appris à bouger mieux mon corps. Moi, ça me relaxe et me détend. On est libre de bouger comme on veut et c'est ça qui est intéressant ! »

Le tout va aboutir le **samedi 2 février** prochain au théâtre même, avec une séance de travail ouverte au public et regroupant tous les enfants et adultes qui ont bénéficié de ce projet avec Thierry Niang : deux classes de Ce1 (Robert-Desnos et Paul-Di-Lorto), des seniors de différents foyers et clubs de Martigues, et les 4^e du collège Marcel-Pagnol.



Moi, je préfère la danse classique...



INFOS+

NUMÉROS D'URGENCE

- Sida Info service : 0800 840 800
- Drogue Alcool Tabac Info service : 0800 231 313
- Écoute Cannabis : 0811 912 020
- Écoute Alcool : 0811 913 030
- Info maltraitance : 119
- Hôpital de Martigues : 04 42 43 22 22
- Services des urgences : 04 42 43 24 45
- Hôtel de Police : 04 42 41 31 10
- Société nationale de sauvetage en mer : 04 42 43 17 17

SITES AMIS

■ Le 20 décembre dernier était la journée internationale de la Solidarité humaine. Cette journée a été créée en 2005 par les Nations Unies et inaugurée par Lech Walesa, ancien président de la Pologne et prix Nobel de la Paix en 1983. Le but est que « l'idée de solidarité à l'échelle mondiale peut changer le monde » déclarait ce jour-là Lech Walesa. La Déclaration du Millénaire, adoptée par les chefs d'état et de gouvernement en 2000, définit d'ailleurs la solidarité comme l'une des valeurs fondamentales essentielles aux relations internationales du XXI^e siècle. Mais la solidarité peut passer par plein de petits gestes du quotidien. Alors, n'attendez pas le 20 décembre prochain pour mettre en œuvre des actions simples pour chacun et importantes pour d'autres...

Voici quelques sites utiles :

- >> www.commerceequitable.org
 - >> www.commerce-equitable.consom-acteur.com
 - >> www.actualitesolidarite.com
 - >> <http://education.frances.fr/commerce-equitable/eleves/>
 - >> www.France.attac.org
 - >> <http://jeunes.unicef.fr>
- et toutes les organisations humanitaires françaises et internationales.

■ Halte aux canulars sur Internet !

- >> www.hoaxbuster.com

■ Un nouveau site pour les étudiants : des infos, des tuyaux et un jeu concours photo. À découvrir...

- >> www.citycampus.fr